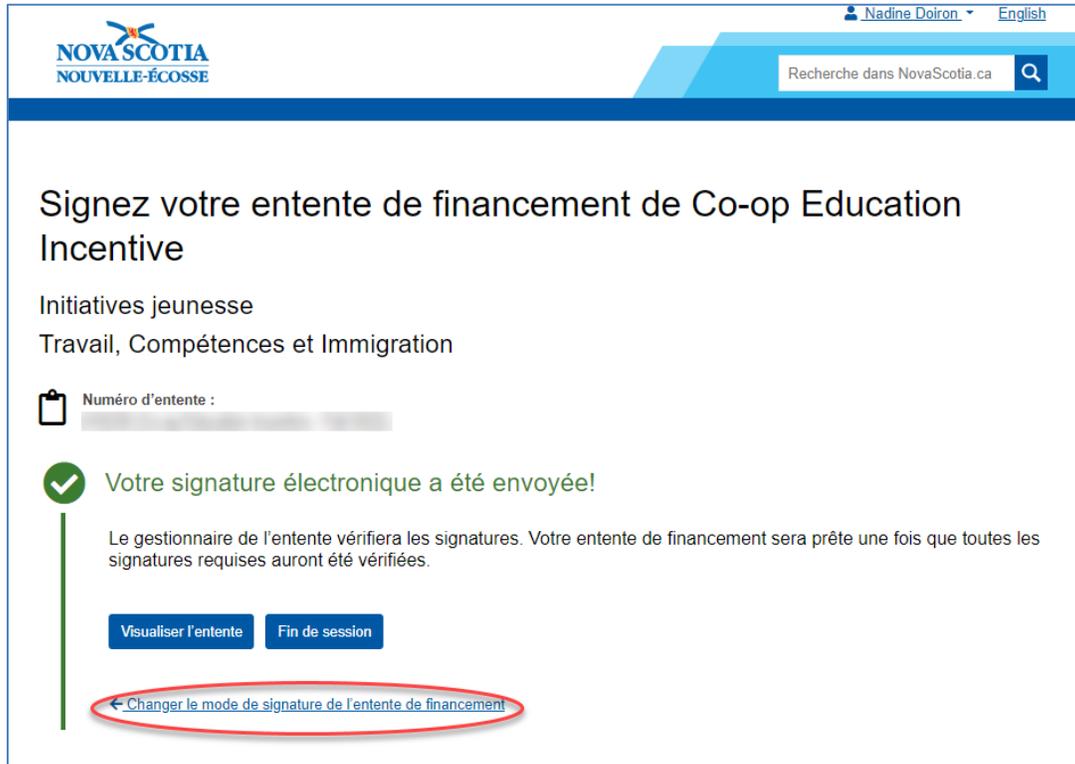
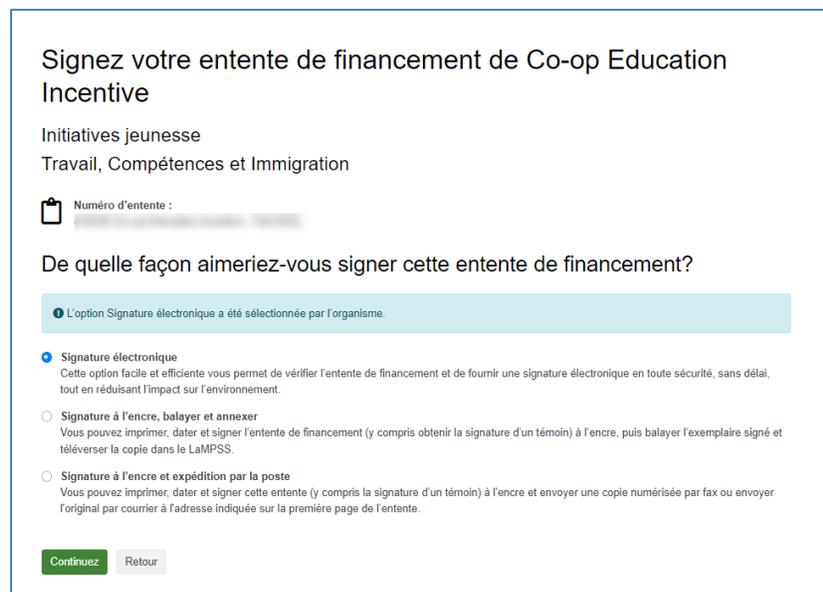


Une fois que vous avez soumis le contrat d'entente signé au moyen du LaMPSS en ligne, vous recevez le message suivant vous informant que votre entente de financement sera prête une fois que toutes les signatures requises auront été vérifiées.



Si vous souhaitez signer le contrat d'entente d'une autre manière, vous pouvez cliquer sur « Changer le mode de signature de l'entente de financement » pour sélectionner une autre option. Vous revenez alors à la page de sélection détaillant la manière dont vous souhaitez signer le contrat d'entente. Si vous souhaitez modifier votre sélection précédente, sélectionnez une nouvelle option et cliquez sur « Continuez », sinon cliquez sur « Retour ».



Si vous décidez de modifier votre option de signature précédente, vous recevez le message d'avertissement suivant. Si vous décidez de poursuivre, cliquez sur OK pour modifier l'option de signature.

